

Trions bien
pour **demain !**

- ✓ RÉDUIRE
- ✓ COLLECTER
- ✓ VALORISER



Rapport d'activités

PÔLE DÉCHETS

2023



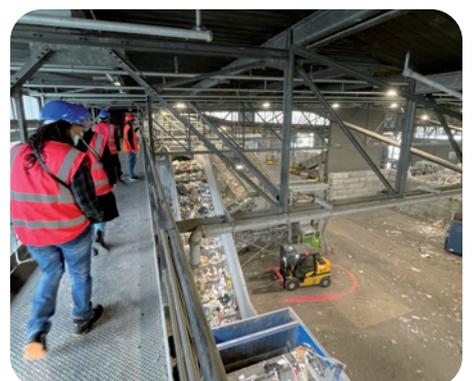
ETABLISSEMENT
PUBLIC TERRITORIAL

Agir pour et avec vous



 Grand Orlyseine bièvre

Agir pour et avec vous



SOMMAIRE



03

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE p. 4



04

ORGANISATION

L'équipe déchets et énergie / organigramme du service p. 5 - 6

Nos partenaires pour le traitement p. 7



07

FAITS MARQUANTS

Renforcer la communication afin d'entretenir le geste de tri sur l'ensemble du territoire ---- p. 8

Tri à la source des biodéchets dans les écoles p. 9

Développer la gestion de la relation à l'utilisateur p. 10



10

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Le Grand-Orly Seine Bièvre s'engage dans la prévention des déchets p. 11

Sensibiliser aux changements de pratiques p. 12 - 16



16

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Ordures ménagères résiduelles p. 17 - 18

Biodéchets p. 18

Emballages et papiers p. 19

Emballages en verre p. 20

Déchets végétaux p. 20

Encombrants p. 21

Déchèteries p. 22

Dépôts sauvages / déchets des services techniques p. 23

DEEE et des textiles p. 24



24

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Recettes de fonctionnement p. 25

Dépenses de fonctionnement p. 26



26

ANNEXES 1 - 6 : p. 27 - 31



PRÉSENTATION du territoire

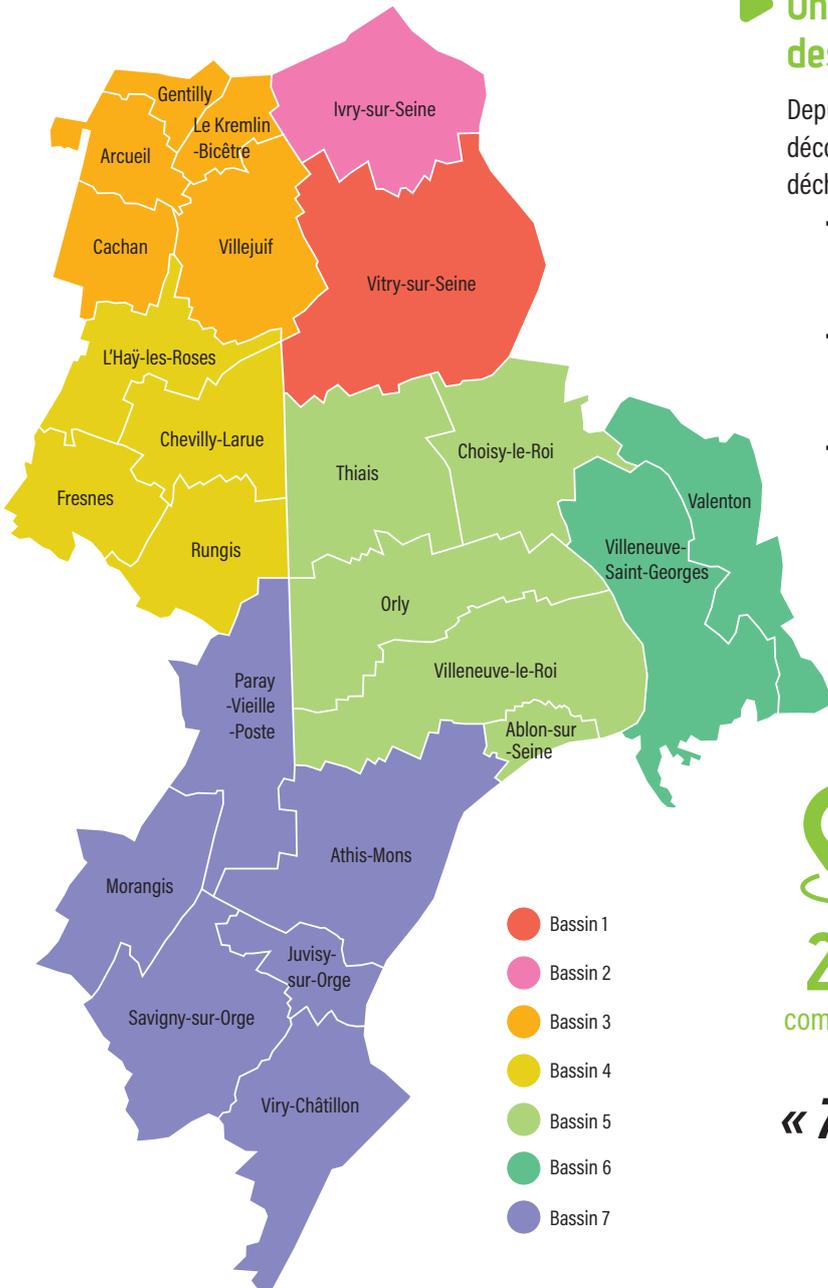
Situé dans les départements du Val-de-Marne et de l'Essonne, l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre fait partie des 12 établissements publics territoriaux constituant le Grand Paris. Il est l'établissement le plus peuplé après Paris. Par application de la loi NOTRe, toutes les intercommunalités qui existaient sur ce territoire ont disparu.

La compétence déchets se situe au cœur des préoccupations de notre territoire et rejoint une démarche globale d'écologie urbaine et d'économie circulaire.

► Une organisation au service des usagers

Depuis 2021, le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre est découpé en **7 bassins cohérents** en terme de gestion des déchets, avec comme objectif de :

- définir des niveaux de services harmonisés et propres au territoire de ce bassin en tenant compte des spécificités des communes ;
- assurer une gestion simplifiée du service déchets sur chacun des bassins (organisation de la collecte, des marchés, des moyens humains...) ;
- définir un taux de TEOM commun au sein du bassin. Pour chaque bassin, les taux de TEOM des villes auront jusqu'à 2030 pour converger.



24
communes



71 %
habitat vertical



123,60
km²

« **7^{ème} agglomération
la plus peuplée de France** »

 **Grand
Orlyseine
bièvre**


718 211
habitants

Répartition de la population du Grand-Orly Seine Bièvre

Bassins	Villes	Population municipale INSEE 2019 en vigueur au 1 ^{er} janvier 2023	% habitat collectif	Nombre de logements INSEE 2020	Part population totale
Bassin 1	Vitry-sur-Seine	95 649	79%	40 848	12%
Bassin 2	Ivry-sur-Seine	64 016	89%	32 001	10%
Bassin 3	Arcueil	21 840	78%	11 030	3%
	Cachan	30 214	78%	14 706	4%
	Gentilly	18 813	91%	9 835	3%
	Le Kremlin-Bicêtre	24 513	94%	13 170	4%
	Villejuif	56 349	81%	27 998	9%
Bassin 4	Chevilly-Larue	20 372	79%	8 878	3%
	Fresnes	28 556	85%	12 129	4%
	L'Haÿ-les-Roses	31 647	72%	14 075	4%
	Rungis	5 625	62%	2 585	1%
Bassin 5	Ablon-sur-Seine	5 906	66%	2 653	1%
	Choisy-le-Roi	46 229	82%	21 263	6%
	Orly	24 361	81%	10 156	3%
	Thiais	30 788	75%	13 992	4%
	Villeneuve-le-Roi	21 411	47%	8 785	3%
Bassin 6	Valenton	14 538	75%	5 593	2%
	Villeneuve-Saint-Georges	34 845	68%	13 827	4%
Bassin 7	Athis-Mons	35 641	66%	15 269	5%
	Juvisy-sur-Orge	17 656	76%	9 047	3%
	Morangis	13 131	43%	6 025	2%
	Paray-Vieille-Poste	7 823	33%	3 501	1%
	Savigny-sur-Orge	37 190	46%	16 983	5%
	Viry-Châtillon	31 098	69%	14 775	4%
POPULATION MUNICIPALE		718 211	71%	329 124	100%

ORGANISATION



► L'équipe déchets et énergie

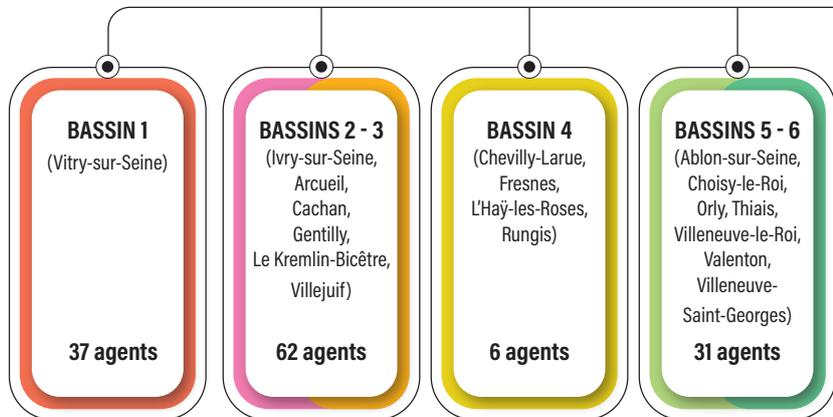
Chaque jour sur le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre, des femmes et des hommes gèrent, collectent et acheminent les déchets ménagers vers les filières de traitement appropriées. Ce sont 178 agents au service des usagers pour répondre à la mission de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

► Un service public plus vertueux

Des bennes motorisées au gaz naturel pour véhicules (GNV) ont été mises en service progressivement en 2023 pour réduire les émissions de CO₂ produites par la collecte des déchets sur le territoire de 10 à 15 % par rapport au diesel.



► Organigramme du service



► Une organisation au contact des usagers

Le pôle déchets et énergie veille à assurer la proximité, la réactivité et la qualité de réponse à l'utilisateur via différents canaux. Ceci afin que les habitants du territoire puissent connaître la politique déchets ou prendre contact avec les équipes.



1 - Le site internet :

grandorlyseinebievre.fr/au-quotidien/gestion-des-dechets

Il propose de nombreuses informations : calendriers de collecte à télécharger, carte des déchèteries, bonnes pratiques de tri, astuces pour la réduction de ses déchets au quotidien...

PÔLE GESTION DES DÉCHETS ET ÉNERGIE

BASSIN 7

(Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Viry-Châtillon)

32 agents

SECTEUR QUALITÉ & ADMINISTRATIF

3 agents

SECTEUR VÉHICULES LOURDS & ÉNERGIES

3 agents

SECTEUR REDEVANCE SPÉCIALE

3 agents

SECTEUR PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

2 agents

SECTEUR VALORISATION

1 agent

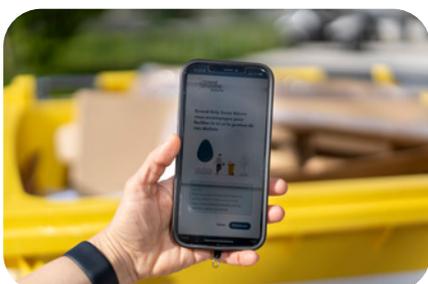
2 - Le centre d'appel

Le pôle déchets et énergie a mis en place des équipes qui répondent aux demandes de l'ensemble des usagers, par téléphone ou par mail.



3 - L'application « **rdvdechets** » peut se télécharger sur les smartphones et tablettes à partir de la page internet dédiée aux déchets. Cette application permet aux usagers :

- d'accéder aux calendriers de collectes des différents flux de déchets, en fonction de l'adresse recherchée,
- de fixer un rendez-vous pour la collecte de ses encombrants, en identifiant l'adresse de collecte, la date de rendez-vous, ainsi que les caractéristiques des encombrants à collecter ou de consulter la prochaine date de collecte de ses encombrants.



► Nos partenaires pour le traitement

Le traitement des déchets du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre s'appuie sur différentes installations : centres de tri, quais de transfert, installation de stockage, centre de valorisation énergétique, déchèteries et recyclerie.
Il est délégué à 4 entités de traitement :



- le **SYCTOM**, agence métropolitaine des déchets ménagers,



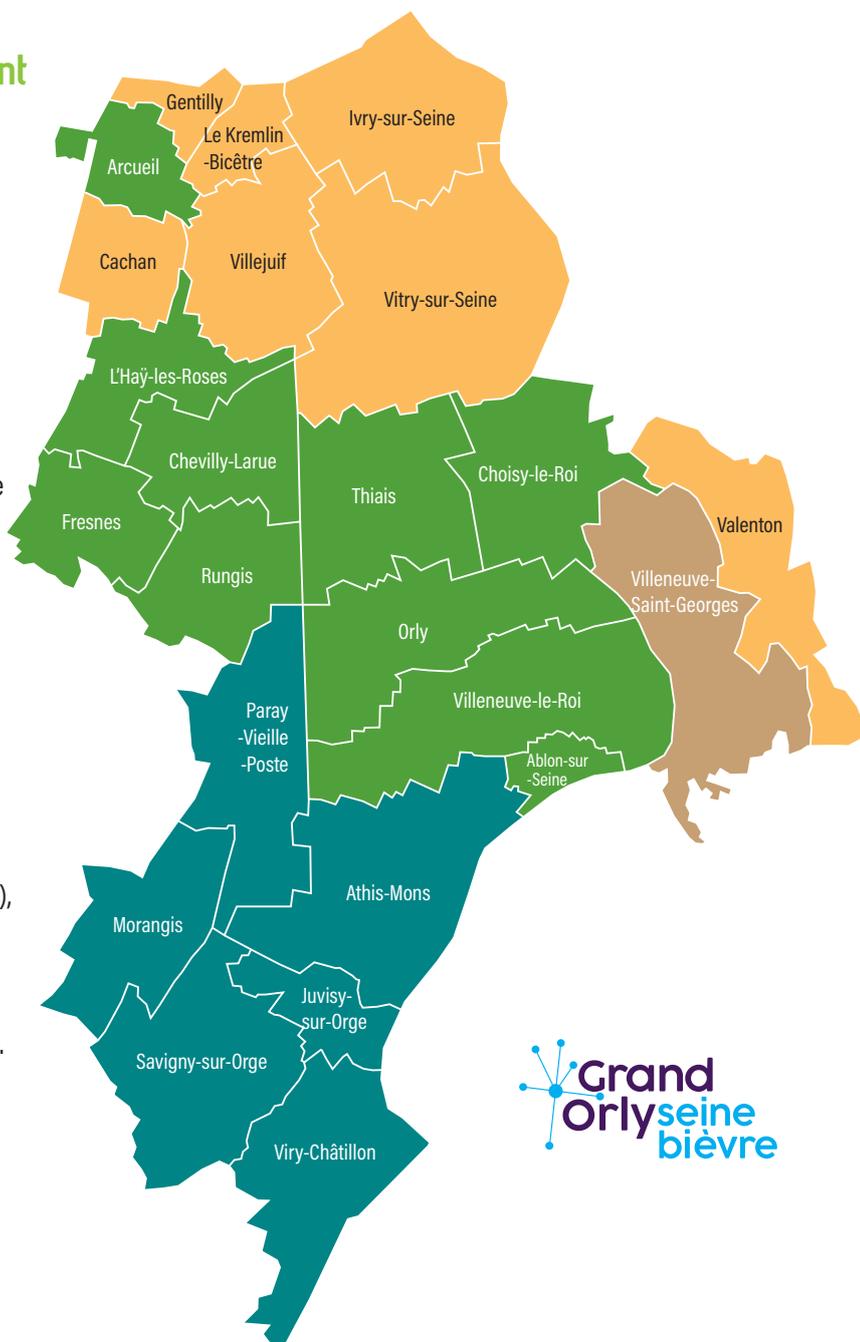
- la **RIVED** (Régie personnalisée pour la Valorisation et l'Exploitation des déchets de la région de Rungis),



- le **SIREDOM** (Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères),



- le **SMITDUVM** (Syndicat Mixte de traitement des Déchets urbains du Val-de-Marne).



Carte d'identité des partenaires de traitement :

	Nombre de communes adhérentes	Nombre d'habitants rattachés aux communes adhérentes	Nombre de communes adhérentes au Grand-Orly Seine Bièvre	Nombre d'habitants rattachés au Grand-Orly Seine Bièvre
SYCTOM	85	6 000 000	7	304 092
RIVED	10	236 735	10	236 735
SIREDOM	175	900 000	6	142 539
SMITDUVM	19	640 000	1	38 845

FAITS MARQUANTS en 2023

► Renforcer la communication afin d'entretenir le geste de tri sur l'ensemble du territoire

En 2023, le pôle déchets et énergie lance sa campagne « **Triens bien pour demain** » dans le but de relancer et améliorer la qualité du tri.

A cet effet, 3 axes de travail :

1. Sensibiliser les 178 agents du Pôle déchets afin qu'ils deviennent les premiers conseillers déchets. Notre objectif : valoriser leurs missions et diffuser nos messages auprès de nos usagers à travers nos actions quotidiennes.
2. Sensibiliser une ou plusieurs fois dans l'année chaque membre de la famille : un message retenu est un message que l'on a rencontré plusieurs fois à intervalle régulier.
3. Des outils ludiques pour rappeler les consignes ou aider à les mettre en œuvre. L'ensemble de ces outils s'inscrit dans un usage quotidien.

En 2023, quel que soit leur poste, 66 % de nos agents ont visité un centre de tri du territoire afin de comprendre les enjeux et le fonctionnement du tri sélectif.

En 2024, ces actions seront poursuivies.

Une campagne au contact des usagers

Une équipe d'éco-animateurs a sillonné chaque marché alimentaire du territoire de fin août à octobre 2023.

Plus de 1 500 usagers ont été sensibilisés au tri lors de cette opération au cours de laquelle un sac de pré-collecte et une réglette du tri, spécifiquement conçue pour cette campagne, ont été distribués.



« *Faire de nos agents les 1^{er} conseillers déchets* »

Puis une opération de sensibilisation en porte-à-porte a débuté dès octobre 2023 auprès des usagers pour sensibiliser et former le plus grand nombre au tri sur le volet emballages journaux, magazines. Cette opération concerne près de 110 000 foyers et continuera également en 2024.





Convaincre les plus jeunes, « cible » non touchée à ce jour.

(enquête IPSOS réalisée sur le territoire).

Un « ambassadeur » pour sensibiliser les jeunes aux bons gestes de tri : Jimmy, la star des ripeurs sur TikTok
Jimmy De Pinho Correia, suivi par 800 000 abonnés sur TikTok, filme depuis trois ans son quotidien d'éboueur. Il était présent en juin 2023 à Athis-Mons pour sensibiliser les habitants du territoire au tri des déchets et raconter son métier. Les vidéos réalisées ce jour-là ont été diffusées en septembre 2023 sur les réseaux sociaux de Jimmy.

Un média de référence : BRUT

Afin de lever les idées reçues qui font frein au bon geste de tri, le pôle déchets et énergie a choisi de travailler avec Brut pour produire une vidéo visant à décrypter 3 de ces idées reçues sur le tri : « *Tous les déchets finissent au même endroit, il est donc inutile de trier* » ; « *Tous les types de plastique peuvent être jetés dans la poubelle jaune* » ; « *Imbriquer ses déchets les uns dans les autres permet de gagner de la place sans poser de problème de tri* ».

Cette vidéo a été publiée en septembre 2023 et a atteint les 2 millions de vues.

Une vidéo BRUT,
un média de référence



En 2024, la campagne « Trions bien pour demain » va se poursuivre :

- Après la visite du centre de tri, les agents du pôle déchets et énergie seront sensibilisés de façon ludique aux gestes de tri et aux services à l'usager. Les agents seront mobilisés sur une demi-journée et participeront à un séminaire ;
- La sensibilisation en porte-à-porte se poursuivra sur les communes notamment sur l'habitat collectif ;
- Sensibilisation sur les marchés forains, objectif : 2 passages par communes ;
- Projets avec les écoles/enfants : déploiement du tri en école et travail avec les conseils municipaux des enfants ;
- Mise en place d'une méthodologie / d'un cadre de sensibilisation dans le but de réaliser des actions pertinentes.



60

bornes décorées
en 2023

A l'occasion de l'ouverture des points d'apport volontaire du quartier des Sorbiers Saussaie à Chevilly-Larue et dans le but de sensibiliser les habitants à la propreté du quartier, un concours a été organisé pour permettre aux enfants de décorer les bornes installées dans leurs quartiers : « *décore ton quartier* ». 60 bornes ont été décorées en octobre 2023.

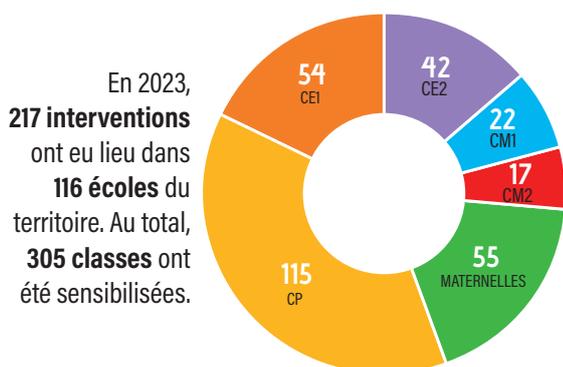
► Tri à la source des biodéchets dans les écoles



Des actions de sensibilisation pour former les écoliers

Dès la rentrée de septembre 2023, le pôle déchets et énergie a déployé la collecte des biodéchets dans les cantines, auprès des maternelles et élémentaires. Après avoir défini avec les communes les besoins en matériel pour réaliser le tri dans chaque école, des actions de sensibilisation ont été organisées afin d'accompagner enfants, agents de restauration et équipe périscolaire à ce nouveau geste avec des jeux et des outils de communication adaptés. Les enfants ont ainsi fait la connaissance de notre team « super-héros du tri » qui les encouragent au quotidien dans les cantines « *Mangez, triez, à vous de jouer !* ».

Afin de garantir une qualité du tri, l'équipe d'animateurs est intervenue deux fois dans chaque école pour sensibiliser le plus grand nombre de classes mais aussi accompagner les équipes à l'installation du matériel, son utilisation et répondre à toutes les questions des agents. Un rapport d'intervention est ensuite rédigé et partagé à chaque responsable de service avec les conseils et les alertes remontés par les équipes. Ces temps d'échanges ont été appréciés en permettant de lever les inquiétudes des agents ainsi que de leur donner les moyens de poursuivre sereinement et efficacement le tri.



Au terme de cette opération, 363 écoles trieront leurs déchets. Cet investissement important dans les écoles amorce les dispositifs de tri à la source qui seront mis en place pour les ménages de 2024 à 2026.

En effet, deux études ont été réalisées respectivement en 2021 et 2022. La première pour les communes adhérentes à la RIVED et la seconde par GRDF / ADEME et INDDIGO/SOLAGRO pour les autres communes afin d'évaluer les conséquences techniques, économiques et organisationnelles de l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets. Différents scénarii ont été présentés aux élus pour qu'ils puissent décider en conscience de la solution la plus adaptée à leur territoire.

- Scénario 1 : tout Compostage, tout habitat
- Scénario 2 : compostage individuel pour les zones pavillonnaires + abris bacs pour les habitats collectifs
- Scénario 3 : Porte-à-porte. Aucune commune n'a fait le choix de ce scénario, pour ne pas multiplier les conteneurs, les passages de bennes et les coûts afférents.
- Scénario 3 bis : collecte en porte-à-porte des biodéchets déposés dans des sacs de couleur rouge via les ordures ménagères, puis solution de tri optique (proposée exclusivement pour le bassin 7, solution apportée par le syndicat de traitement, le SIREDOM)

Pour faciliter les prises de décision, deux séminaires ont été organisés (novembre 2022 et juin 2023), puis 14 conférences de bassin (octobre 2023 et janvier 2024).

Par bassin, les élus ont choisi :

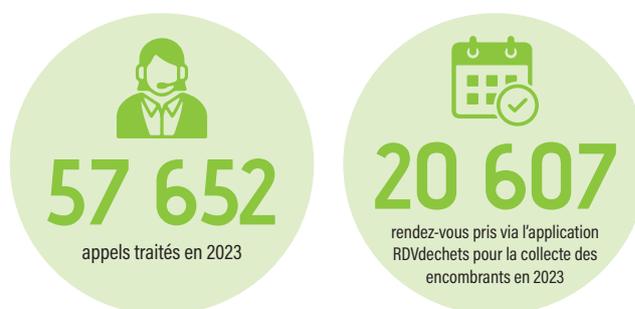
Bassin 1	Scénario 2
Bassin 2	Scénario 2
Bassin 3	Scénario 2
Bassin 4	Scénario 1
Bassin 5	Scénario 1 : Ablon-sur-Seine, Thiais, Villeneuve-le-Roi Scénario 2 : Orly
Bassin 6	Scénario 1 : Valenton Scénario 2 : Villeneuve-Saint-Georges
Bassin 7	Scénario 3 bis (sous réserve validation conférence de bassin de juin 2024)

La commune de Choisy-le-Roi a fait le choix pour l'instant de mettre le focus sur le compostage individuel dans ses zones pavillonnaires exclusivement.

► Développer la gestion de la relation à l'utilisateur

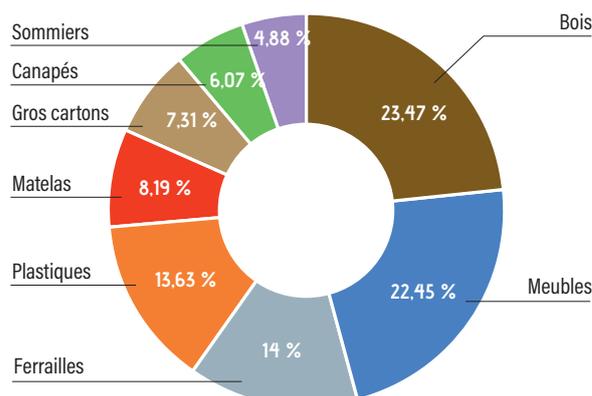
La gestion de la relation à l'utilisateur est primordiale et s'effectue via notamment nos accueils, où les équipes répondent aux demandes de l'ensemble des usagers, par téléphone ou par mail, mais aussi via l'application web RDVdechets.

En 2023, les 3 accueils du pôle déchets et énergie (bassins 2-3-4 / bassins 5-6 / bassin 7) ont traité 57 652 appels. Les usagers ont consulté 19 539 fois les calendriers de collecte et 20 607 rendez-vous encombrants ont été pris via l'application web RDVdechets.



En 2024, l'application web RDVdechets passera en application smartphone et permettra aux usagers d'effectuer directement leur demande de composteurs via l'application.

Répartition des encombrants par typologie de déchets :





LA PRÉVENTION DES DÉCHETS :



LE MEILLEUR DÉCHET
EST CELUI QUE L'ON
NE PRODUIT PAS

► Le Grand-Orly Seine Bièvre s'engage dans la prévention des déchets

Dès sa création, le Grand-Orly Seine Bièvre a souhaité placer la prévention des déchets comme axe prioritaire dans sa politique publique de gestion des déchets.

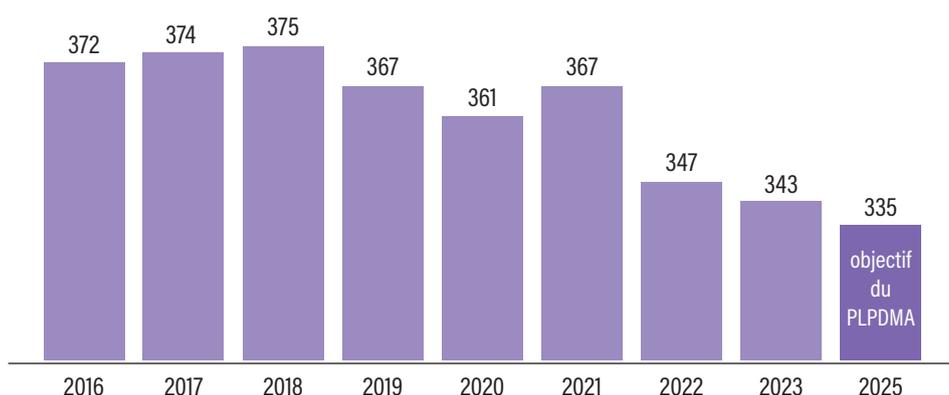
Ainsi, le Grand-Orly Seine Bièvre a adopté le 21 décembre 2019 son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (dit PLPDMA). Ce programme comporte 6 axes stratégiques et 29 actions opérationnelles visant à réduire la production de déchets sur le territoire.

Les 6 axes stratégiques et actions du PLPDMA :



L'objectif fixé par le PLPDMA est de réduire d'ici 2025 de 9 % la production de déchets ménagers et assimilés par rapport à l'année 2016 fixée comme année de référence. Ceci représente une baisse de **37 kg/habitant** sur la période 2016 à 2025.

Evolution des déchets ménagers et assimilés depuis 2016 (en kg/an/habitant) :



Sensibiliser aux changements de pratiques

► Axe 1 : réduire les déchets organiques

Afin de réduire les volumes de déchets végétaux présentés à la collecte et développer une gestion de proximité, un dispositif de prêt gratuit de broyeur de végétaux se déploie progressivement sur les communes du territoire.

Les habitants du territoire peuvent réserver un broyeur pour une moyenne d'une semaine via le numéro de téléphone de nos accueils. Des conseils pratiques sont communiqués à l'emprunt. En 2023, on constate une forte augmentation de demandes de prêts de broyeurs.



Nombre de prêts de broyeurs effectués :

	2022	2023
Bassin 1	Pas de service en place	
Bassin 2	Pas de service en place	
Bassin 3	22	43
Bassin 4	21	57
Bassin 5	14	42
Bassin 6	Déployé en 2023	1
Bassin 7	17	56
TOTAL	74	199

Nombre de composteurs distribués :

	2022	2023
Bassin 1	256	270
Bassin 2	6	33
Bassin 3	116	295
Bassin 4	216	169
Bassin 5	169	186
Bassin 6	35	28
Bassin 7	368	908
TOTAL	1170	1889

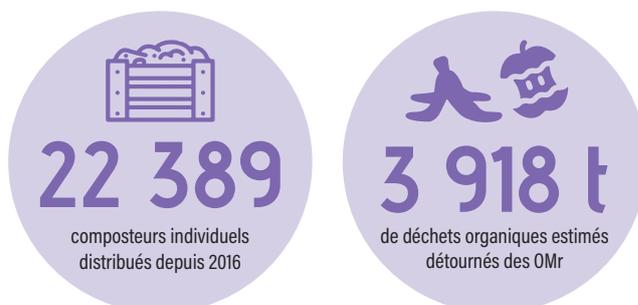
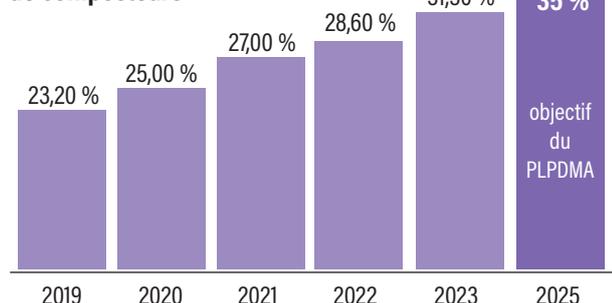
► Axe 2 : promouvoir le compostage sous toutes ses formes

Le Grand-Orly Seine Bièvre poursuit le déploiement sur son territoire de la pratique du compostage sous toutes ses formes.

Compostage en habitat pavillonnaire

Les composteurs sont fournis gratuitement sur simple demande des habitants du territoire pour l'habitat individuel et collectif. En 2023, on constate une augmentation de près de 60 % du nombre de composteurs distribués en 2023 par rapport à 2022.

Evolution du nombre de pavillons dotés de composteurs



On compte environ 22 389 composteurs individuels sur le territoire, soit 31,30% des logements pavillonnaires équipés. Une formation est proposée à chaque habitant, elle est assurée par un maître composteur.



Compostage en habitat collectif

En 2023, 34 nouveaux sites de compostage partagé ont été créés :

	Compostage en établissement*	Compostage en résidence	Compostage de quartier
Bassin 1	3	3	2
Bassin 2	2	2	0
Bassin 3	2	3	0
Bassin 4	4	5	0
Bassin 5	1	1	0
Bassin 6	0	0	0
Bassin 7	2	4	2
TOTAL	14	16	4

*compostage en établissement : dans les écoles, hôpitaux, associations.



Sur le territoire :

47

sites de compostage en établissement scolaire

73

sites de quartier

115

sites en résidence privée

Soit au total :

235

sites de compostage partagé



734

lombricomposteurs sur le territoire

COMPOSTAGE

31 kg

de déchets organiques estimés, détournés des OMr par habitant



182 t

de déchets organiques détournés des OMr sur le territoire

LOMBRICOMPOSTAGE

42 kg

de déchets organiques estimés détournés des OMr par habitant



77 t

de déchets organiques estimés détournés des OMr sur le territoire

► Axe 3 : lutter contre le gaspillage alimentaire

À Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine, des collectes et redistributions d'invendus de fruits et légumes sont organisées à la fin des marchés qui ont lieu 2 fois par semaine.

Ivry-sur-seine

Cette action est assurée par l'association Biocycle qui récupère en fin de marché 2 fois par semaine auprès des commerçants les fruits et légumes invendus.

En 2023, 8,5 tonnes de fruits et légumes ont pu être collectés soit une moyenne de 90 kg par collecte.

8,5 t

de fruits et légumes collectés en 2023



Vitry-sur-seine

A Vitry-sur-Seine, les invendus sont collectés et redistribués sur place par l'association Moissons solidaires portée par des bénévoles.

En 2023, 6 858 paniers ont été distribués, soit une centaine de familles par jour.

6 858

bénéficiaires en 2023

61 t

de denrées alimentaires récoltées en 2023

Ces fruits et légumes sont ensuite distribués à 2 associations Ivryennes bénéficiaires :

1 - Centre Coallia Résidence sociale Rousseau

accueil, accompagnement & hébergement social.

Profils des bénéficiaires :

- des demandeurs d'asile, jeunes migrants, sans papiers et/ou en cours de procédure, ne pouvant pas travailler, sans ressources,
- des personnes âgées précaires, en cours de démarche de demande de retraite,
- des personnes ayant récemment perdu leurs emplois, depuis le début de la crise sanitaire.

400

résidents / semaine

2 - Secours Populaire Français

Distribution, maraudes & colis alimentaires (12, rue de Lenine)

Profils des bénéficiaires :

- des sans abris,
- des familles en situation de précarité,
- des personnes démunies,
- des étudiants,
- des retraités.

70

familles ville / semaine

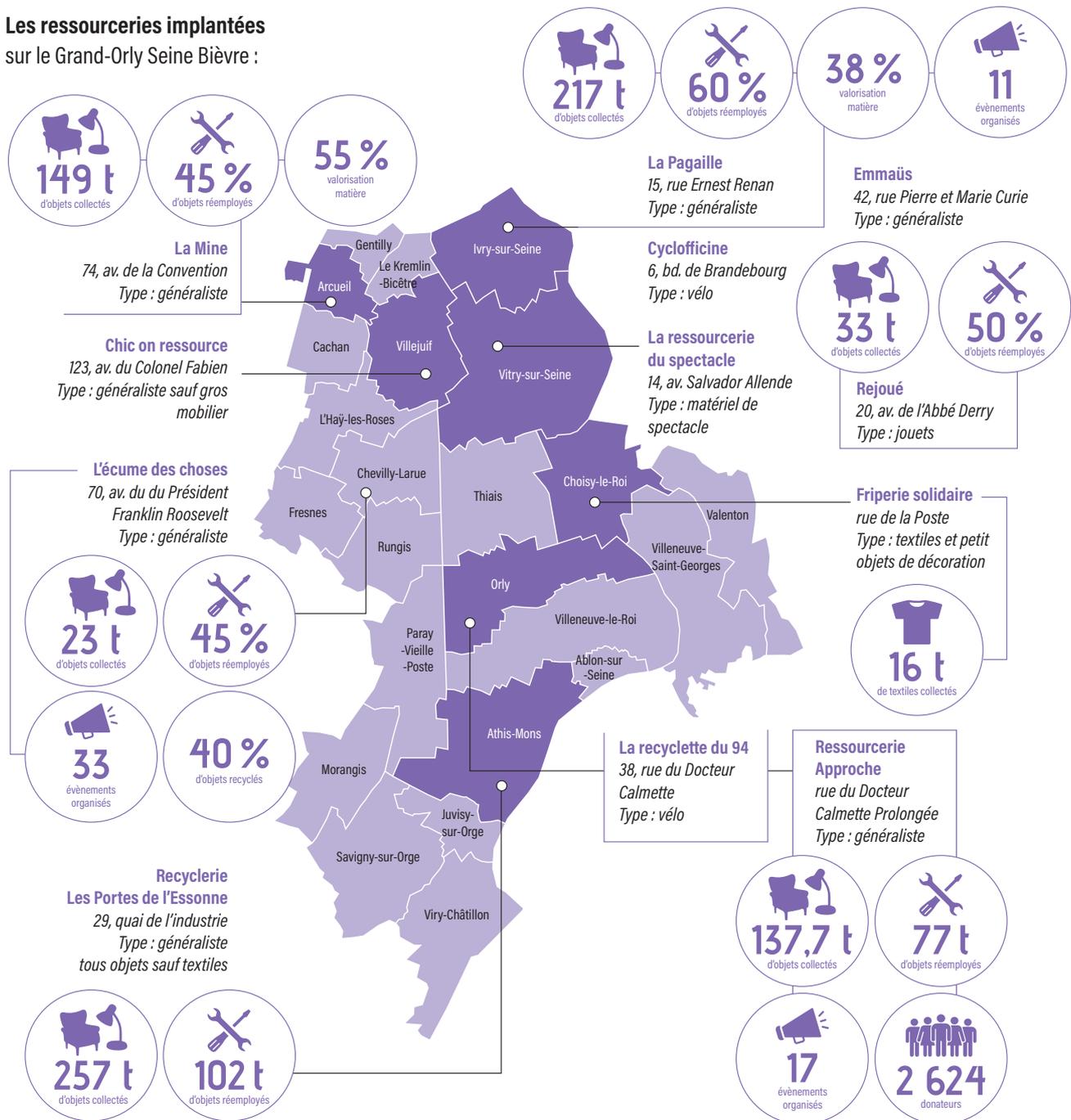
► Axe 4 : favoriser les pratiques autour du réemploi

Les ressourceries sont des partenaires essentiels du territoire Grand-Orly Seine Bièvre.

Elles ont un lien de proximité avec les habitants et organisent régulièrement des événements, ateliers de sensibilisation dans leurs locaux.



Les ressourceries implantées sur le Grand-Orly Seine Bièvre :



► Axe 5 : sensibiliser à la consommation raisonnable : des interventions dans les écoles et accueils de loisirs

Des actions de sensibilisation à destination du jeune public sont organisées dans les écoles et accueils de loisirs du territoire. Pour ce faire, une approche à la fois pédagogique et ludique est privilégiée.

► Axe 6 : animations dans les villes

Afin de sensibiliser le grand public aux enjeux de la réduction des déchets, diverses animations sont proposées tout au long de l'année lors d'événements festifs organisés par les villes. Parmi les actions grand public, les « repairs café » rencontrent un grand succès. Les habitants viennent avec un objet en panne (imprimante, machine à café, jouet, etc) et repartent dans environ 60 % des cas avec leur objet réparé ! Nos partenaires : Association le Ver solaire, AELOE et l'école d'ingénieur EFREI de Villejuif.

	Nombre d'animations dans les classes	Nombre d'animations grand public
Bassin 1	0	1
Bassin 2	0	1
Bassin 3	0	13
Bassin 4	12	9
Bassin 5	25	16
Bassin 6	0	2
Bassin 7	12	15
TOTAL	49	57

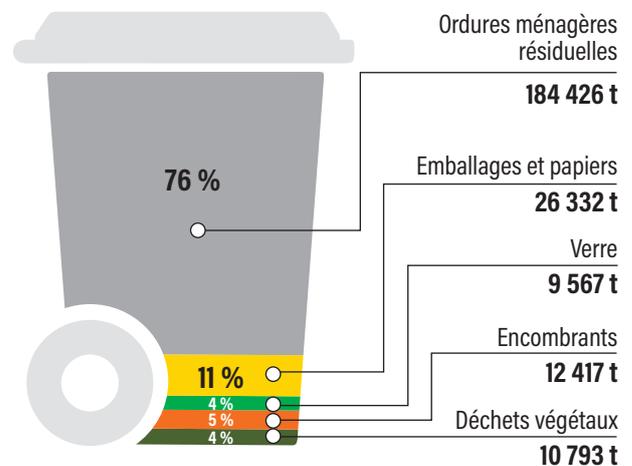
DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le cadre réglementaire, écologique et financier ainsi que l'évolution des besoins des usagers du territoire ont conduit le Grand-Orly Seine Bièvre à adapter et optimiser le service public de gestion des déchets. De fait, cette adaptation s'est inscrite dans les nouveaux marchés lancés en 2023.

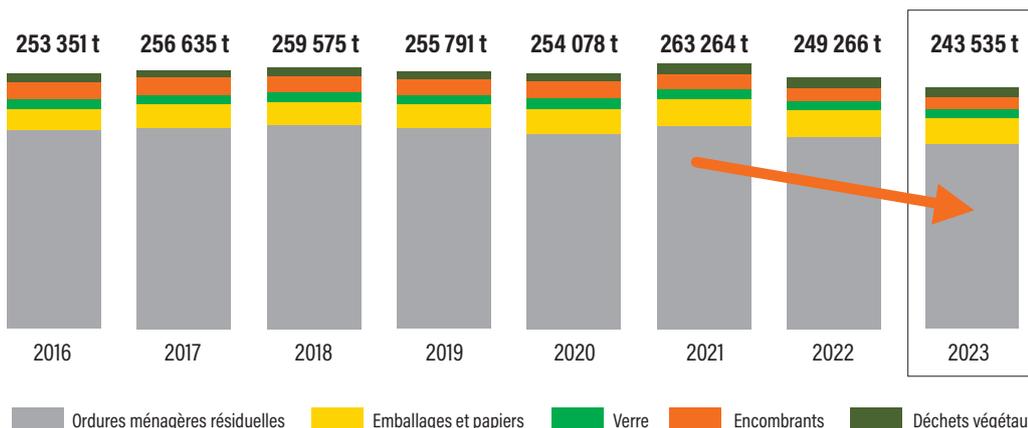
En 2023, 243 535 tonnes ont été collectées, soit 343 kg/hab./an, sur le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre contre 249 266 tonnes en 2022 (hors déchets des services techniques, dépôts sauvages et déchèteries), soit une baisse de 4 kg/hab./an.



Répartition des tonnages de déchets collectés en 2023 :



Evolution des tonnages de 2016 à 2023 :



► Ordures ménagères résiduelles

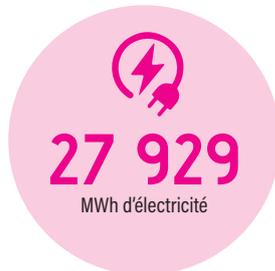
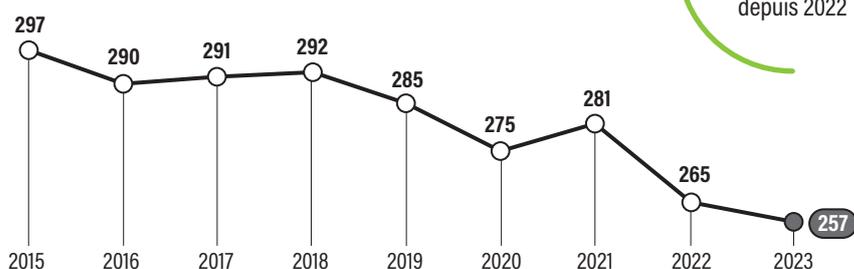
En 2023, un habitant du Grand-Orly Seine Bièvre a produit en moyenne 257 kg d'ordures ménagères, c'est 8 kg de moins qu'en 2022 !

La quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées est en baisse depuis plusieurs années, sauf en 2018 et 2021 où elle a augmenté faiblement, augmentations conjoncturelles constatées au niveau national.

L'incinération des ordures ménagères a produit 201 450 MGw de chaleur et 27 929 MWh d'électricité. C'est l'équivalent de 22 892 logements chauffés et 8 728 logements alimentés en électricité (hors chauffage).



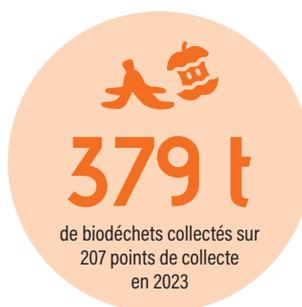
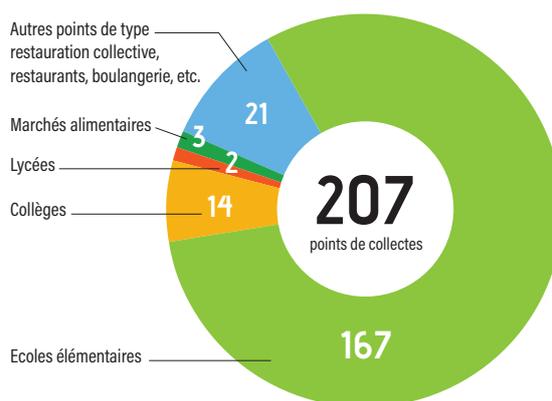
En kg/an/habitant



► Biodéchets

En 2023, 379 tonnes de biodéchets ont été collectées sur 207 points de collecte. Parmi lesquels : écoles élémentaires, collèges, lycées, restaurations collectives...

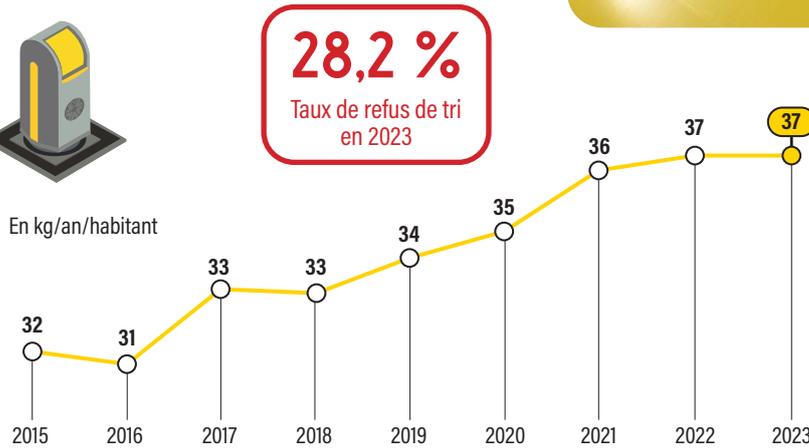
Pour permettre la réussite de ce nouveau flux, 116 écoles ont été sensibilisées au tri des déchets alimentaires.



► Emballages et papiers

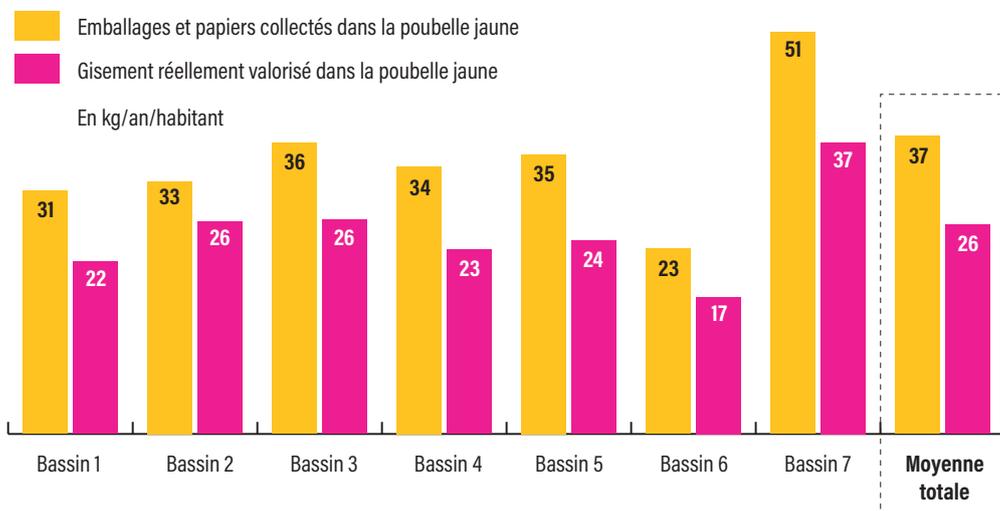
L'évolution des tonnages collectés des emballages et papiers sur le territoire du Grand-Orly-Seine Bièvre confirme les dernières conclusions de l'Ordif*; la collecte sélective en Ile-de-France poursuit sa tendance à la hausse depuis 2016 mais reste très en deçà de la moyenne nationale. Les deux tiers des déchets recyclables restent non triés dans le flux résiduel voué essentiellement à l'incinération.

*Ordif : Observatoire régional des déchets d'Ile-de-France.



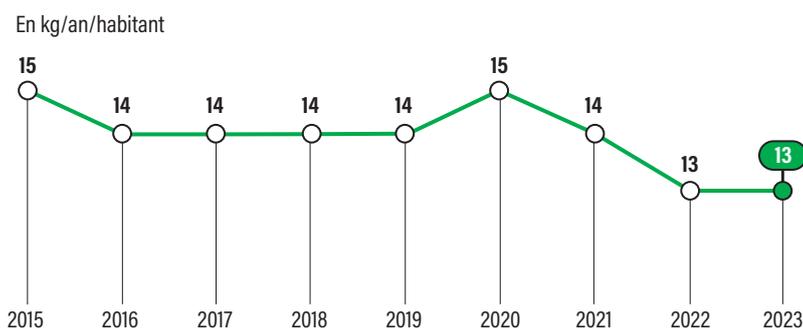
► Valorisation des emballages et des papiers

Les emballages ménagers et journaux-magazines collectés sélectivement sont triés et conditionnés sur les centres de tri. Les déchets sont triés par matériaux : l'acier, l'aluminium, les papiers / cartons et les flacons plastiques.



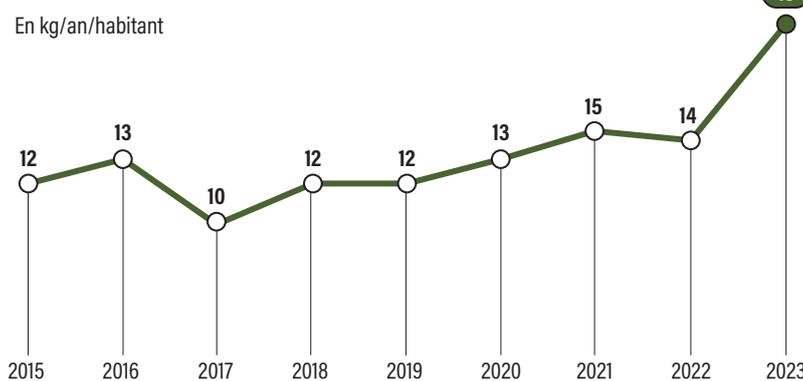
► Emballages en verre

Le verre est collecté en porte-à-porte et en apport volontaire avec une fréquence de vidage différente selon les communes. Ce flux stagne et nécessitera une attention particulière sur les années à venir.

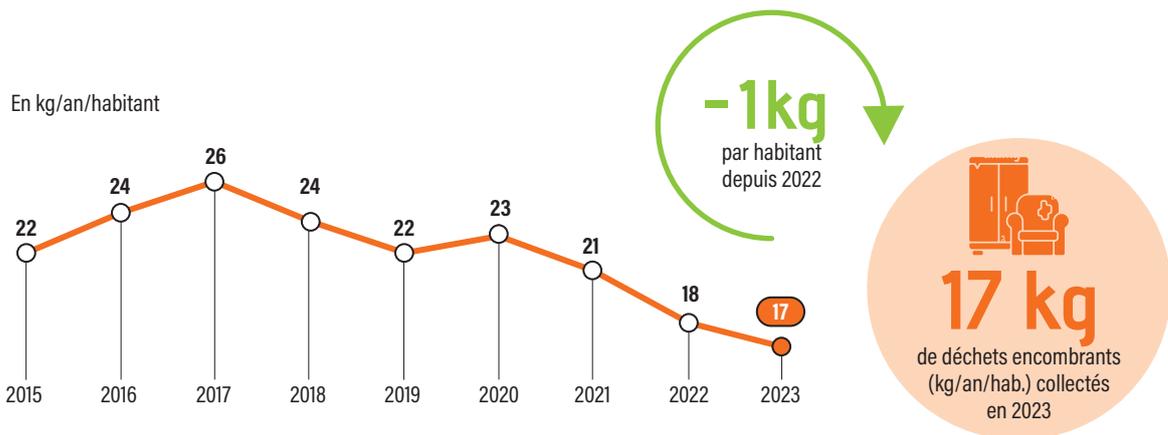


► Déchets végétaux

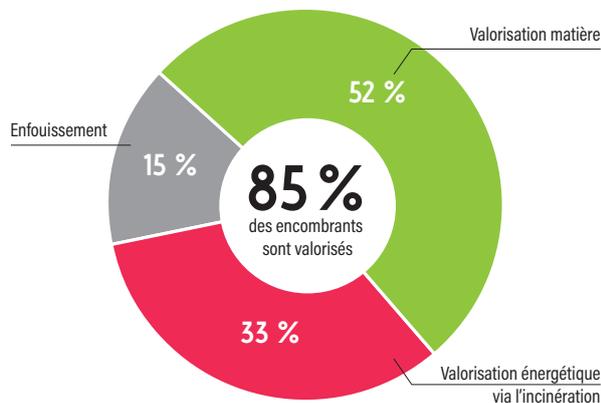
Les modalités de collecte des déchets végétaux varient selon les communes. Cette collecte saisonnière vient s'ajouter à la pratique du compostage.



► Encombrants



► Valorisation des encombrants



Les modalités de collecte des encombrants varient selon les communes et le type d'habitat. Ils sont collectés soit sur rendez-vous, soit à des dates fixes.

Les objets collectés sont les matelas, sommiers, canapés, meubles, les gros cartons, le bois, la ferraille et le plastique.

A noter que l'apport en déchèterie est aussi une façon de valoriser ses déchets encombrants.

Parmi ceux interdits à l'enlèvement et qui doivent être déposés en déchèterie, on retrouve :



mais également les sanitaires, les miroirs et objets avec du verre.

	Nombre d'habitants	Gisement 2023 (en tonnes)	Gisement 2023 (en kg/habitant)
Bassin 1	95 649	1 635	17
Bassin 2	64 016	1 236	19
Bassin 3	151 729	2 228	15
Bassin 4	86 200	1 446	17
Bassin 5	128 695	2 430	19
Bassin 6	49 383	1 297	26
Bassin 7	142 539	2 145	15
TOTAL	718 211	12 417	17

► Déchèteries



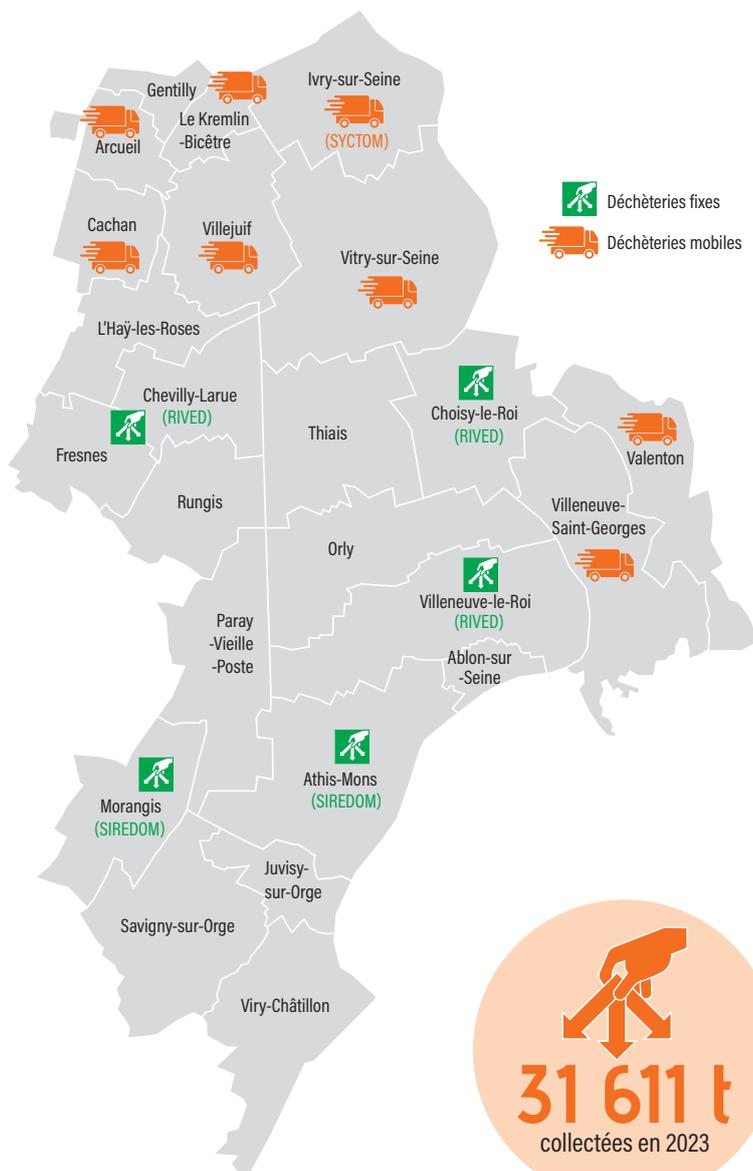
Le Grand-Orly Seine Bièvre met à disposition des usagers 8 déchèteries mobiles et 5 déchèteries fixes sur l'ensemble du territoire.

Nombre de visites en déchèteries



*(hors déchèterie «La Poterne des Peupliers»)

Les habitants d'Ivry-sur-Seine, de Gentilly et du Kremlin-Bicêtre ont également accès à la déchèterie de la Poterne des Peupliers (commune de Paris).



Évolution des tonnages en déchèteries

		2021	2022	2023	Nombre de visites en 2023	
Déchèteries fixes	RIVED	Fresnes / Chevilly-Larue	7 050 t	7 909 t	7 868 t	22 082
		Villeneuve-le-Roi	5 228 t	5 129 t	5 625 t	16 173
		Choisy-le-Roi	2 789 t	2 942 t	3 474 t	12 203
	SIREDOM	Athis-Mons	4 477 t	3 705 t	3 199 t	22 364
	Morangis	21 418 t	17 976 t	8 894 t	42 991	
Déchèteries mobiles	Arcueil	NC	379 t	477 t	4 198	
	Cachan	NC	38 t	83 t	1 245	
	Le Kremlin-Bicêtre	NC	19 t	48 t	912	
	Villejuif	NC	206 t	510 t	6 224	
	Villeneuve-Saint-Georges	NC	390 t	377 t	3 952	
	Vitry-sur-Seine	NC	549 t	658 t	7 468	
	Valenton	NC	27 t	74 t	730	
	Ivry-sur-Seine	NC	362 t	325 t	7 869	
TOTAL			39 631 t	31 611 t	148 411	

► Dépôts sauvages

Le Grand-Orly Seine Bièvre est également gestionnaire du ramassage des dépôts sauvages qui sont collectés par nos équipes en régie, des agents des communes mis à disposition du territoire ou nos prestataires.

Bassins	Villes	Tonnes collectées	2023
Bassin 1	Vitry-sur-Seine	3 100 t	Agents ville mis à disposition du Territoire
Bassin 2	Ivry-sur-Seine	623 t	Agents du Territoire
Bassin 3	Arcueil	Non identifiable	Agents ville mis à disposition du Territoire
	Cachan	671 t	Agents du Territoire
	Gentilly		Agents ville mis à disposition du Territoire et prestataire*
	Le Kremlin-Bicêtre	Non identifiable	Agents du Territoire
	Villejuif	Non identifiable	Agents ville mis à disposition du Territoire
Bassin 4	Chevilly-Larue	Non identifiable	Agents ville mis à disposition du Territoire et prestataire *
	Fresnes		
	L'Haÿ-les-Roses		
	Rungis		Agents ville mis à disposition du Territoire
Bassin 5	Ablon-sur-Seine	Non identifiable	Convention de mise à disposition à venir
	Choisy-le-Roi	2969 t	Agents ville mis à disposition du Territoire et prestataire
	Orly		
	Thiais		
	Villeneuve-le-Roi	Non identifiable	Convention de mise à disposition à venir
Bassin 6	Valenton	Non identifiable	Agents ville mis à disposition du Territoire
	Villeneuve-Saint-Georges		
Bassin 7	Athis-Mons	1 825 t	Agents du Territoire
	Juvisy-sur-Orge		
	Morangis		
	Paray-Vieille-Poste		
	Savigny-sur-Orge		
	Viry-Châtillon		

* Prestation externalisée aux abords des points d'apport volontaire



Au total :
9 188 t
de dépôts sauvages
identifiables collectés
en 2023

► Déchets des services techniques

	2019	2020	2021	2022	2023	
Bassin 1	1 808 t	NC	NC	3 382 t	3 456 t	compris dépôts sauvages et balayures
Bassin 2	3 664 t	2 250 t	NC	1 511 t	NC	
Bassin 3	5 812 t	3 394 t	NC	5 158 t	3 391 t	compris dépôts sauvages de Gentilly, Villejuif et Arcueil
Bassin 4	1 946 t	1 810 t	1 956 t	1 698 t	2 013 t	compris dépôts sauvages
Bassin 5	5 558 t	NC	NC	4 701 t	5 510 t	compris dépôts sauvages
Bassin 6	2 288 t	1 637 t	NC	1 955 t	2 878 t	compris dépôts sauvages
Bassin 7	3 221 t	4 011 t	4 188 t	5 588 t	6 576 t	
TOTAL	24 297 t	13 102 t	6 144 t	23 992 t	23 824 t	

► Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques et Textiles



Les Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques sont à déposer en magasin, en bornes dédiées ou en collecte DEEE.

Parmi eux, on trouve :

- les smartphones, tablettes, ordinateurs, appareils photos, claviers, souris,
- mais aussi
- les machines à laver, perceuses, lampes, distributeurs automatiques...

Ils sont soit préparés pour le réemploi, soit soumis à différentes étapes : démantèlement, broyage, séparation électromagnétique, tri optique, séparation des métaux non-ferreux et séparation des plastiques.

En fin de parcours, des matières premières secondaires, des broyats de plastique mais aussi des métaux qui peuvent s'avérer précieux sont récupérés.

Textiles - linge de maison - chaussures

Les vêtements, le linge de maison, les chaussures, les couettes, etc. sont à déposer en recyclerie lorsqu'ils sont en bon état et dans les bornes textiles lorsqu'ils sont usés.

Les articles en meilleur état seront revendus en boutique de seconde main, en France ou à l'export et les articles en moins bon état seront transformés en nouvelles matières : fil, géotextile pour l'industrie du bâtiment ou de l'automobile, plasturgie / composite pour de nouveaux objets, valorisation énergétique.

7 collectes éphémères en 2023
7t de textiles récupérés



Collecte éphémère	Nombre d'événements	Tonnage collecté	Nombre d'apporteurs
Bassin 1	5	4	269
Bassin 2	0	0	0
Bassin 3	6	4	417
Bassin 4	11	7	713
Bassin 5	8	5	502
Bassin 6	0	0	0
Bassin 7	12	15	750
TOTAL	42	35	2 651

Partenaires de collecte « ecosystem » et « Ecologic »

Collecte à domicile	Nombre de rendez-vous pris	Nombre de DEEE	Partenaires de collecte
Bassin 1	247	294	 Grand-Orly Seine Bièvre via Allo recup'
Bassin 2	174	191	
Bassin 3	404	471	
Bassin 4	298	364	
Bassin 5	233	265	
Bassin 6	20	23	
Bassin 7	772	1199	
TOTAL	2 148	2 807	



	Nombre de bornes textiles	Tonnage collecté
Bassin 1	24	66
Bassin 2	8	52
Bassin 3	26	150
Bassin 4	8	20
Bassin 5	24	82
Bassin 6	9	3
Bassin 7	6	75
TOTAL	105	448

Partenaire de collecte : « Ecotextile »



ÉLÉMENTS FINANCIERS

La mise en œuvre progressive d'une comptabilité analytique pour la compétence déchets permet une lecture fine des résultats. Fort de cet exercice et considérant le principe « le déchet paye le déchet », il a été acté que les résultats de l'année n-1 soient affectés à l'exercice de l'année n, à l'échelle d'un bassin.

Pour les bassins déficitaires, le déficit sera financé par le Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) (passage en Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées - CLECT). Le FCCT appelé sera ventilé par commune, fonction de la clé population.

Pour les bassins excédentaires, l'excédent de l'année viendra surfinancer l'année n+1 : l'excédent ne viendra plus abonder le budget du Territoire, mais bénéficiera directement au bassin pour l'exercice de la compétence déchet.

Ce principe a été mis en œuvre à compter de l'exercice 2022. Il est appliqué dès le stade du BP2023 sur la base d'un compte administratif projeté 2022.

Ce principe permet d'apporter aux communes toute la transparence et sincérité nécessaire à la réalisation du budget de la compétence déchets ménagers et assimilés. L'exercice ainsi réalisé permet une maîtrise budgétaire indispensable considérant d'autant plus l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) et le contexte inflationniste. Les marchés de prestations externalisées sont en effet révisés annuellement, révisions dont les augmentations varient en 2023 de + 7 % à + 20 %.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), principale recette, est complétée des recettes des éco-organismes et de la redevance spéciale. Les professionnels de 13 de nos communes sont assujettis, sur des formules d'assujétissement différentes, qui n'ont par ailleurs pas été réactualisées depuis de nombreuses années.

En 2024, l'étude sera faite d'une formule d'assujétissement unique au plus juste, permettant de venir couvrir les coûts de conteneurisation, de collecte, de traitement et de la masse salariale dédiée par le Territoire pour cela.

► Recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	2020	2021	2022	2023
TEOM	66 367 231 €	74 323 802 €	83 016 938 €	96 496 271 €
Redevance Spéciale	2 306 662 €	3 330 548 €	3 103 411 €	3 225 384 €
FCCT	7 769 857 €	4 802 415 €	3 219 308 €	1 709 332 €
Subventions éco-organismes	2 713 886 €	4 968 608 €	5 637 450 €	5 252 601 €
Autres recettes de fonctionnement	2 260 501 €	1 496 180 €	3 067 235 €	1 953 098 €
TOTAL	81 418 137 €	88 921 553 €	98 044 343 €	108 636 686 €

Recettes de fonctionnement	Bassin 1	Bassin 2	Bassin 3	Bassin 4	Bassin 5	Bassin 6	Bassin 7
TEOM	11 648 870 €	5 457 834 €	19 790 004 €	10 277 784 €	18 926 059 €	6 719 747 €	23 675 973 €
Redevance Spéciale	582 096 €	1 233 962 €	761 071 €	311 071 €	337 184 €		
FCCT	130 000 €	1 378 635 €			200 697 €		
Subventions éco-organismes	274 190 €	27 007 €	569 158 €	845 615 €	1 744 921 €	274 541 €	1 517 169 €
Autres recettes de fonctionnement	333 624 €	202 490 €	611 826 €	423 695 €		146 855 €	234 609 €
TOTAL	12 968 780 €	8 299 928 €	21 732 059 €	11 858 165 €	21 208 862 €	7 141 143 €	25 427 750 €

► Dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	2020	2021	2022	2023
Pré-collecte	2 716 473 €	2 479 477 €	3 527 806 €	2 142 327 €
Collecte	28 659 338 €	30 580 661 €	32 089 112 €	34 278 825 €
Traitement	35 826 912 €	41 034 482 €	40 838 601 €	43 393 383 €
Prévention	279 462 €	298 381 €	749 620 €	544 341 €
Personnels + Mise à disposition	8 619 051 €	8 679 587 €	9 683 127 €	10 516 257 €
Frais Généraux	413 740 €	831 235 €	1 951 721 €	1 806 932 €
Charges Indirectes	1 765 912 €	1 827 847 €	1 997 741 €	2 393 260 €
Autres dépenses de fonctionnement	2 420 650 €	441 120 €	1 376 564 €	577 586 €
TOTAL	80 701 538 €	86 172 790 €	92 214 292 €	95 652 911 €

Dépenses de fonctionnement	Bassin 1	Bassin 2	Bassin 3	Bassin 4	Bassin 5	Bassin 6	Bassin 7
Pré-collecte	124 289 €	185 677 €	489 763 €	258 884 €	390 370 €	432 527 €	260 817 €
Collecte	3 302 398 €	2 479 605 €	6 641 445 €	4 001 361 €	8 367 241 €	2 395 720 €	7 091 055 €
Traitement	4 371 605 €	2 830 995 €	7 075 347 €	5 307 423 €	8 907 292 €	2 527 149 €	12 373 572 €
Prévention	74 488 €	31 546 €	83 394 €	88 173 €	123 438 €	38 401 €	104 902 €
Personnels + Mise à disposition	2 317 118 €	823 672 €	3 489 424 €	500 666 €	1 003 019 €	516 973 €	1 865 385 €
Frais Généraux	388 156 €	132 118 €	275 742 €	144 354 €	352 387 €	119 734 €	394 441 €
Charges Indirectes	240 314 €	165 336 €	428 483 €	285 426 €	526 575 €	160 019 €	587 107 €
Autres dépenses de fonctionnement	255 756 €	41 316 €	209 592 €	42 067 €	4 214 €	4 370 €	20 271 €
TOTAL	11 074 125 €	6 690 266 €	18 693 191 €	10 628 354 €	19 674 535 €	6 194 892 €	22 697 548 €

Source : comptes administratifs 2023



ANNEXE 1

Organisation de la collecte des ordures ménagères résiduelles

Bassins	Villes	Fréquence	Type	Collecteur
Bassin 1	Vitry-sur-Seine	C2 C3		SEPUR et Régie
	Bassin 2	Ivry-sur-Seine	C2	
Bassin 3		Arcueil	C3	
	Cachan			
	Gentilly	C2		
Bassin 3	Le Kremlin-Bicêtre	C3		PIZZORNO OTUS MINERIS
	Villejuif	C2		
	Bassin 4	Chevilly-Larue	C1 C3	
Fresnes				PIZZORNO SEMAER
L'Hay-les-Roses		C2 C3		PIZZORNO
Rungis		C2		
Bassin 5	Ablon-sur-Seine	C2 C3		NICOLLIN
	Choisy-le-Roi			
	Orly	C3		NICOLLIN
	Thiais			
Bassin 6	Valenton	C2 C3		NICOLLIN
	Villeneuve-Saint-Georges			
Bassin 7	Athis-Mons	C2		SEPUR SEMAER
	Juvisy-sur-Orge			
	Morangis	C2 C3		
	Paray-Vieille-Poste			
	Savigny-sur-Orge			
Viry-Châtillon				

C1 : 1 fois par semaine - C2 : 2 fois par semaine
C3 : 3 fois par semaine

Pavillon Habitat collectif Commerce PAP : porte-à-porte AV : apport volontaire



ANNEXE 2

Organisation de la collecte des emballages et des papiers

Bassins	Villes	Fréquence	Type	Collecteur	
Bassin 1	Vitry-sur-Seine	C1		SEPUR et Régie	
Bassin 2	Ivry-sur-Seine	C1		SEPUR	
Bassin 3	Arcueil	C2		PIZZORNO	
	Cachan			RÉGIE	
	Gentilly			PIZZORNO	OTUS MINERIS
Bassin 4	Le Kremlin-Bicêtre	C1		PIZZORNO	
	Villejuif			PIZZORNO	SEMAER
	Chevilly-Larue			PIZZORNO	
	Fresnes			PIZZORNO	
Bassin 5	L'Hay-les-Roses	C1		NICOLLIN	
	Rungis			NICOLLIN	OTUS MINERIS
	Ablon-sur-Seine			NICOLLIN	
	Choisy-le-Roi			ESD via NICOLLIN	
Bassin 6	Orly	C1		NICOLLIN	
	Thiais			NICOLLIN	
Bassin 7	Villeneuve-le-Roi	C1		NICOLLIN	
	Valenton			NICOLLIN	
Bassin 7	Villeneuve-Saint-Georges	C1 C2			
	Athis-Mons			SEPUR	SEMAER
	Juvisy-sur-Orge				
	Morangis				
	Paray-Vieille-Poste				
Bassin 7	Savigny-sur-Orge	C1 C2			
	Viry-Châtillon				

C1 : 1 fois par semaine - C2 : 2 fois par semaine



Pavillon



Habitat collectif



PAP : porte-à-porte



AV : apport volontaire



ANNEXE 3

Organisation de la collecte des emballages en verre

Bassins	Villes	Fréquence	Type	Collecteur
Bassin 1	Vitry-sur-Seine	M2		SEPUR OTUS MINERIS
	Bassin 2	Ivry-sur-Seine	M2	
Bassin 3	Arcueil	C1		PIZZORNO OTUS MINERIS
	Cachan			
	Gentilly	M2		PIZZORNO OTUS MINERIS
	Le Kremlin-Bicêtre	C1		
Villejuif			OTUS MINERIS	
Bassin 4	Chevilly-Larue	M1		PIZZORNO
	Fresnes	-		SEMAER
	L'Hay-les-Roses	M1		PIZZORNO
	Rungis	M2		
Bassin 5	Ablon-sur-Seine	M2		OTUS MINERIS
	Choisy-le-Roi			NICOLLIN
	Orly			NICOLLIN OTUS MINERIS
	Thiais			OTUS MINERIS
	Villeneuve-le-Roi			ESD via NICOLLIN
Bassin 6	Valenton	M2		NICOLLIN
	Villeneuve-Saint-Georges			
Bassin 7	Athis-Mons	M1		SEPUR SEMAER
	Juvisy-sur-Orge			
	Morangis			
	Paray-Vieille-Poste			
	Savigny-sur-Orge			
	Viry-Châtillon			

C1 : 1 fois par semaine
C2 : 2 fois par semaine

M1 : 1 fois par mois
M2 : 2 fois par mois



PAP : porte-à-porte



AV : apport volontaire



ANNEXE 4

Organisation de la collecte des végétaux

Bassins	Villes	Fréquence	Collecteur
Bassin 1	Vitry-sur-Seine	1 fois par semaine 	SEPUR
Bassin 2	Ivry-sur-Seine	Pas de collecte en porte-à-porte	
Bassin 3	Arcueil	1 fois par mois en janvier et février puis 1 fois par semaine de mars à décembre 	PIZZORNO
	Cachan	1 fois par semaine de mars à décembre 	RÉGIE
	Gentilly Le Kremlin-Bicêtre Villejuif	Pas de collecte en porte-à-porte	
Bassin 4	Chevilly-Larue	1 fois par mois en janvier et février puis 1 fois par semaine de mars à décembre 	PIZZORNO
	Fresnes L'Haÿ-les-Roses		
	Rungis	1 fois par semaine de mars à décembre 	
Bassin 5	Ablon-sur-Seine	1 fois par semaine de mars à décembre 	NICOLLIN
	Choisy-le-Roi		
	Orly		ESD via NICOLLIN
	Thiais Villeneuve-le-Roi		
Bassin 6	Valenton	1 fois par semaine de mars à décembre 	NICOLLIN
	Villeneuve-Saint-Georges		
Bassin 7	Athis-Mons	1 fois par semaine de mars à décembre 	SEPUR
	Juvisy-sur-Orge		
	Morangis		
	Paray-Vieille-Poste		
	Savigny-sur-Orge		
	Viry-Châtillon		

 PAP : porte-à-porte



ANNEXE 5

Organisation de la collecte des encombrants

Bassins	Villes	Sur rendez-vous	Dates fixes	Si oui, fréquence	Prestataire
Bassin 1	Vitry-sur-Seine			C1	SEPUR + Régie
Bassin 2	Ivry-sur-Seine				SEPUR
Bassin 3	Arcueil			C1 - jeudi	Régie
	Cachan			C1	Régie
	Gentilly				
Bassin 4	Le Kremlin-Bicêtre			C1	PIZZORNO
	Villejuif				
	Chevilly-Larue				
	Fresnes			M2	PIZZORNO
Bassin 5	L'Hay-les-Roses			M1	
	Rungis				
	Ablon-sur-Seine				
	Choisy-le-Roi				
	Orly			M2	NICOLLIN
Bassin 6	Thiais				
	Villeneuve-le-Roi				ESD via NICOLLIN
	Valenton				
Bassin 7	Villeneuve-Saint-Georges			M2	NICOLLIN
	Athis-Mons			M1 M2	
	Juvisy-sur-Orge			M2	
	Morangis			M1	
	Paray-Vieille-Poste				
	Savigny-sur-Orge			M2	SEPUR
	Viry-Châtillon				
				M1	

C1 : 1 fois par semaine
 C2 : 2 fois par semaine
 C3 : 3 fois par semaine

M1 : 1 fois par mois
 M2 : 2 fois par mois



Pavillon



Habitat collectif



Agir pour et avec vous

Siège : Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre
Bâtiment Askia | 11 rue Henri Farman | BP 748 | 94398 Orly aéroport Cedex
Tél : 01 78 18 22 22

 T12GOSB  T12GOSB  Grand-Orlyseinebièvre
www.grandorlyseinebièvre.fr

Ablon-sur-Seine | Arcueil | Athis-Mons | Cachan | Chevilly-Larue | Choisy-le-Roi | Fresnes | Gentilly | Ivry-sur-Seine |
Juvisy-sur-Orge | Le Kremlin-Bicêtre | L'Hay-les-Roses | Morangis | Orly | Paray-Vieille-Poste | Rungis | Savigny-sur-
Orge | Thiais | Valenton | Villejuif | Villeneuve-le-Roi | Villeneuve-Saint-Georges | Viry-Chatillon | Vitry-sur-Seine